

Martin Pichette

Associé

Martin Pichette est associé du groupe Litige et membre du conseil d'administration du cabinet. Il agit principalement à titre de plaideur et d'avocat conseil dans les domaines liés aux litiges commerciaux et civils, plus particulièrement ceux relevant du droit de la construction et ceux découlant de la responsabilité professionnelle, de l'assurance de dommages et de la responsabilité du fabricant.

Avant de se joindre au cabinet, M^e Pichette a oeuvré durant plusieurs années dans un autre cabinet d'envergure dans les domaines du litige commercial, de la construction et du droit immobilier. Il a également travaillé à titre d'adjoint politique au Sénat du Canada ainsi qu'à titre de codirecteur et de consultant auprès d'un groupe de consultation en entreprise.

Formation

- LL.L., Université d'Ottawa, 1999
- M.B.A., Université d'Ottawa, 1998
- B. Adm., Université d'Ottawa, 1995
- Majeur en mathématiques, Université de Montréal, 1992
- Membre du Barreau du Québec depuis 2000

Conseils et associations

- Association des MBA du Québec
- Canadian Transport Lawyers Association*
- Association canadienne de caution



Associé, Avocat Montréal

Téléphone [514 877-3032](tel:514-877-3032)
Télécopieur 514 871-8977
mpichette@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Responsabilité professionnelle

Construction

Litige commercial

Assurances

**Responsabilité du fabricant et
du vendeur**

**Transports et infrastructures de
transport**